

La lettre d'info de la Fédération des Chasseurs 76

En direct des territoires



PERMIS DE CHASSER

Le 15 avril dernier, au siège de la maison de la chasse et de la nature se sont déroulées 2 nouvelles séances de formation à l'examen unique du permis de chasser. 38 futurs candidats ont suivi la préparation à la partie théorique avec des examens tests. Cela a aussi été l'occasion de présenter les armes utilisées pour l'examen pratique et les règles de manipulation à effectuer en toute sécurité. Chaque candidat a donc manipulé une arme lisse basculante ainsi qu'une arme rayée avec les règles d'ouverture et de contrôle de celle-ci.

B. Bouju

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES DEMANDEURS DE PLAN DE CHASSE DE LA ZONE D... ANNÉE ÉLECTIVE !

Assemblée Générale particulière cette année dans la zone D (région de Goderville, Fécamp, Cany Barville et Fauville en caux) puisque le mandat des membres de la Commission Locale d'attribution arrive en 2016 à son terme. C'est à Valmont, en présence d'une cinquantaine de demandeurs, que les chasseurs se sont réunis pour élire leurs représentants. Après la présentation par le technicien fédéral du secteur des résultats de comptages (pour le lièvre) ainsi que le bilan triennal de la récolte des bioindicateurs (pour le chevreuil), les chasseurs ont donc élu les six membres qui vont composer la commission d'attribution « grand gibier », ainsi que les vingt de la commission « petit gibier ». Puis, toujours au même endroit, une troisième réunion s'est tenue pour fixer les quotas de prélèvements des chevreuils attribués pour la plaine et le bois. Une soirée chargée pour les chasseurs !

L. Boucher Noël



COMPTAGE DES FAISANS SUR LE GIC DE L'EAULNE À L'YÈRES

Les adhérents du GIC de l'Eaulne à l'Yères étaient conviés le 22 avril dernier à venir compter les faisans. 49 secteurs de comptages ont pu être recensés dans la soirée par les bénévoles, soit près de 9800 hectares. L'opération lancée en 2013 semble plutôt bien partie, à en juger par les résultats de comptages. La population est passée de 21 coqs en 2013 (avant les premiers lâchers) à plus de 350 coqs aujourd'hui.

J. Sautreuil

ANIMATION SCOLAIRE À BELLEVILLE EN CAUX

Session d'animation printanière pour les 54 élèves de l'école maternelle Julien Goudout de Belleville en Caux. Les élèves ont été accueillis dans le parc de la maison de la chasse et de la nature pour participer à 2 séquences d'animation : les vers de terre dans le sol, base d'alimentation de la Bécasse des bois et la vie de la mare. Les séances de manipulations étaient au rendez-vous avec les captures et observations de vers de terre et macro-invertébrés de la mare ! Conquis par cette journée pédagogique, les élèves souhaitent revenir rapidement, cela tombe bien, le festival animalier approche à grands pas à la Maison de la Chasse et de la Nature... *J. Daniel*

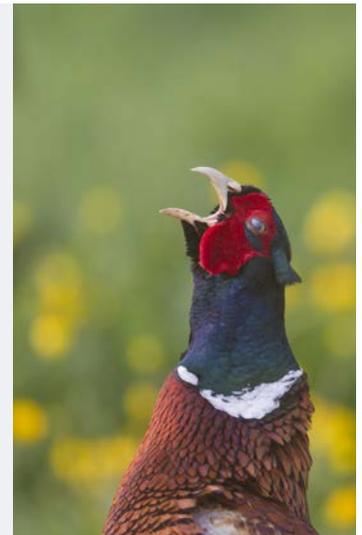


COLLECTIF PERDRIX

La ponte des perdrix du conservatoire de perdrix s'accroît en cette fin Avril. Les 69 couples de perdrix issus de sauvetage des nids sont regroupés à l'ONCFS au conservatoire des Vintrins. Ils serviront à produire les perdrix de souches F1 qui seront élevées l'an prochain en Seine-Maritime. La FDC76 qui est engagée dans le collectif perdrix va pouvoir aider techniquement et financièrement une dizaine de GIC qui vont relâcher des perdrix en 2016 afin de renforcer les populations. *D. Gest*

COMPTAGE AU CHANT 2016 DANS L'OUEST...

La période de comptage au chant vient tout juste de s'achever. C'est le temps d'en faire le bilan. Tout d'abord, coup de chapeau aux 75 adhérents des deux GIC de l'Ouest (Aiguille Creuse et Pétreval) qui, une fois de plus, se sont mobilisés pour que cette opération technique de grande ampleur réussisse. Côté résultats, la progression de cette espèce se poursuit. Dans la zone Fécamp/ Etretat et Criquetot L'Esneval, après deux années de lâchers, le nombre de coqs chanteurs continue d'augmenter nettement avec 190 oiseaux contre 90 en 2015. Il faut toutefois préciser que la surface comptée est également plus importante elle aussi. La densité a donc augmenté moins nettement, de 2.2 à 3.5 coqs aux 100 hectares. Concernant la zone Fécamp/Bolbec, le nombre de coqs augmente lui aussi de 20 à 80 après une première année de lâchers, pour atteindre 1,4 coq aux 100 hectares. Espérons maintenant que les conditions météo soient favorables pour la reproduction. *L. Boucher Noël*



En direct du pôle REZH'EAU

ZONES HUMIDES DU BASSIN DE L'ARQUES

Associé à la reprise de la concertation pour l'extension du site Natura 2000 du bassin de l'Arques, le pôle REZH'EAU a rappelé le travail réalisé avec les propriétaires-chasseurs et agriculteurs des prairies Budoux dans le cadre du plan de gestion du site. Il a également indiqué son intérêt de pouvoir disposer de mesures qui pourraient permettre d'accompagner financièrement les chasseurs pour la réalisation de travaux d'entretien et de restauration des zones humides de ce secteur. *P. Levesque*



BIODIVERSITÉ : LES CHASSEURS À L'HONNEUR

C'est sur un terrain inattendu que les chasseurs se sont montrés le 19 avril à Rouen pour la présentation en avant-première du film : « Les zones humides chassées. Des territoires alliés de la biodiversité et de la ressource en eau ». Un film destiné à promouvoir le programme engagé depuis 2011 par la FDC76 avec le soutien de l'Agence de l'Eau Seine Normandie. Un documentaire naturaliste qui nous fait vivre au rythme des saisons les fonctionnalités des zones humides et dépasse largement le cadre des espèces gibier. Ponctué d'interviews d'acteurs de terrain, il met en lumière le rôle essentiel des chasseurs dans la préservation de la biodiversité par le passé et pour l'avenir ! La centaine d'invités présents, pour la plupart partenaires de la FDC76, mais également les élus du département et de la région ont été séduits par la qualité des images et conquis par le sérieux et la valeur scientifique de la démarche engagée par la fédération, toujours dans la concertation et sur la base du volontariat. La méthode fait recette, car grâce à l'entrée chasse, en 2016, 73 chasseurs ont adhéré à ce programme pour 800 hectares de zones humides. Le film sera adressé gracieusement prochainement aux chasseurs seinomains via le magazine « Infos Chasse 76 ».

D. Vestu



RETOUR SUR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA FDC76

L'assemblée générale de la FDC76 s'est tenue le 23 avril dernier à Yvetot Elle a rassemblé quelque 400 chasseurs et de plusieurs personnes politiques. Parmi ces dernières, Estelle GRELIER, secrétaire d'état aux collectivités territoriales, Pascal MARTIN, Président du département, Didier PERALTA, représentant d'Hervé MORIN pour la région. Les députés étaient également présents en nombre avec notamment Christophe BOUILLON, vice Président de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire à l'assemblée nationale. Tous ont manifesté leur soutien au monde de la chasse, au travers de la loi sur la biodiversité en cours d'adoption. Présence historique aussi, celle de la Préfète de région Nicole KLEIN. Cette assemblée était électorale, tous les administrateurs sortants ont été réélus : José Doméné Guérin, Alain Durand, Alain Pelletier, Emmanuel Bénard, Denis Guérout, Marc Fermé, Bruno Hauchecorne et Michel Raulin. Le seul nouveau candidat, Jonathan Canaple, a réalisé un score honorable. Alain Durand a lancé l'idée de créer le poste d'administrateur stagiaire pour former à cette fonction très prenante. Déjà approuvé à l'assemblée générale 2015, le 3ème Schéma Départemental de Gestion Cynégétique a été définitivement validé pour la période 2016/2022.

Quelques nouveautés adoptées pour la prochaine campagne de chasse : le nombre maximum de fusils autorisés pour la chasse en battue du sanglier en plaine passe de 20 à 25. L'ouverture générale interviendra le 18 septembre. La chasse de la perdrix grise sera ouverte du 25 septembre au 4 décembre 2016, là où l'espèce fait l'objet d'un plan de gestion perdrix et du 9 octobre au 13 novembre 2016 ailleurs. La chasse du lièvre sera ouverte du 9 octobre au 4 décembre 2016 pour les adhérents de GIC et du 9 octobre au 13 novembre 2016 pour les non adhérents. Quand à la chasse du faisan commun avec un plan de gestion, elle sera ouverte du 9 octobre au 31 décembre 2016 avec interdiction du tir des poules. Sans plan de gestion, elle sera ouverte du 9 octobre 2016 au 28 février 2017. La chasse du faisan vénéré et du faisan obscur sera en revanche autorisée partout du 9 octobre 2016 au 28 février 2017.

L'assemblée a récompensé de fidèles serviteurs de la chasse : Alain Crèveœur de Tocqueville sur Eu, Daniel Debruyne de Saint Martin du Vivier et Roland Vatelier d'Estouteville Ecalles. Ils ont tous reçu la médaille d'or de la fédération des chasseurs.

D. Vestu

